Sommaire



Le chapitre en bref :

À l'heure actuelle, l'environnement au Canada se compare favorablement à celui d'autres pays. Notre système d'approvisionnement en aliments est l'un des plus salubres sur Terre et la qualité globale de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons est très élevée. Malgré tout, cependant, nous sommes exposés à divers risques pour notre santé liés à l'environnement. Citons les suivants :

- les contaminants de l'air, par exemple la fumée de tabac, la pollution de l'air extérieur, la pollution de l'air intérieur, le rayonnement ultraviolet, le réchauffement du globe et les problèmes liés à la qualité de l'air comme l'asthme;
- les contaminants de l'eau, notamment les micro-organismes dans l'eau potable et les sous-produits de désinfection de l'eau;
- les contaminants des aliments, par exemple la contamination bactérienne et les perturbateurs endocriniens;
- le plomb dans notre sol;
- les accidents et les effets de l'automobile, associés à notre milieu bâti.

La création d'une société viable, autrement dit l'adhésion au concept du développement durable, est sans doute l'enjeu dont dépendent le maintien de notre santé à long terme et l'hygiène de notre milieu. Le développement durable est une forme de développement visant la satisfaction des besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Instauré en 1990, le Plan vert canadien constituait le cadre devant orienter l'évolution vers le développement durable au Canada. Le Plan d'action sur la santé et l'environnement (PASE) était l'apport de Santé Canada au Plan vert. Il visait à établir un lien vital entre la santé et l'environnement. Le PASE a été instauré en 1992 et a été en vigueur pendant cinq ans.

Santé Canada poursuit le travail entrepris dans le cadre du PASE, principalement grâce à Santé et Environnement, un nouveau programme instauré par la Direction générale de la protection de la santé et la Direction générale des services et de la promotion de la santé du Ministère. Le programme Santé et Environnement vise à réduire les risques pour la santé qui sont d'origine environnementale ainsi qu'à définir les problèmes nouveaux ou les pistes nouvelles en matière d'hygiène du milieu et à en assurer la gestion.

Santé Canada poursuit des initiatives visant directement la santé des Autochtones : Programme de la qualité de l'eau potable pour les Autochtones, projet EAGLE (Effets de l'environnement des Grands Lacs sur les Autochtones) et Initiative sur la pollution dans le Nord et l'Arctique.

La Loi sur le vérificateur général fédérale a été modifiée en 1995 afin de promouvoir et d'appuyer le développement durable dans le contexte des questions touchant la santé et l'environnement. En vertu du projet de loi C-83, tous les ministères fédéraux doivent élaborer, d'ici décembre 1997, une stratégie de développement durable sous forme de plans d'action définissant des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme relativement à des activités favorisant le développement durable. Le projet de loi C-83 a été adopté afin que les préoccupations environnementales soient prises en considération dans les rapports annuels que le vérificateur général présente à la Chambre des communes.

RÉSUMÉ

Pour l'être humain, l'environnement a toujours été un site pratique d'élimination des déchets. L'activité humaine a entraîné la production et le rejet d'une grande variété de contaminants chimiques, radioactifs, biologiques et physiques. Fort heureusement, après les records des années 1970, la présence dans l'environnement de nombreux contaminants dangereux a diminué considérablement au Canada. Citons à titre d'exemple, les concentrations de plomb dans l'air, qui sont passées à l'état de trace depuis l'interdiction de l'essence au plomb. En outre, les concentrations de nombreux polluants atmosphériques courants ont diminué de beaucoup. Par ailleurs, depuis les années 1970, les concentrations de biphényles polychlorés (BPC), de dioxines et de pesticides organochlorés dans l'eau, les aliments, le sol et les tissus humains ont considérablement diminué au Canada, sauf peut-être dans l'Arctique, résultat de diverses stratégies de lutte contre la pollution.

À l'heure actuelle, l'environnement au Canada se compare favorablement à celui d'autres pays. Notre système d'approvisionnement en aliments est l'un des plus salubres sur Terre, la qualité globale de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons est très élevée, et le milieu bâti est généralement plus salubre aujourd'hui qu'il y a cent ans. Malgré tout, cependant, nous sommes exposés à divers risques pour notre santé liés à l'environnement. Ces risques éventuels sont résumés brièvement ci-dessous.

L'air

- *Asthme* L'asthme est une maladie respiratoire qui touche plus d'un million de personnes au Canada. De 1990 à 1993, il a provoqué plus de 60 000 admissions à l'hôpital et 250 000 jours d'hospitalisation chaque année. On lui a attribué plus de 450 décès annuellement de 1990 à 1995. En 1990, le coût total de l'asthme s'élevait à plus de 500 millions de dollars. C'est une maladie chronique très répandue chez les enfants; c'est aussi la principale cause d'absentéisme scolaire. Ainsi, au cours des dix dernières années. le taux d'hospitalisation qui lui est imputable a augmenté de 27 p. 100 chez les garçons et de 18 p. 100 chez les filles.
- Fumée de tabac Selon des travaux de recherche récents, on estime que chaque année, au Canada, 40 000 personnes meurent des suites du tabagisme et qu'environ 300 non-fumeurs meurent d'un cancer du poumon causé par l'exposition prolongée à la fumée secondaire.

- **Pollution de l'air extérieur** Des études récentes montrent une étroite corrélation entre le nombre d'admissions dans les hôpitaux canadiens pour symptômes d'affections respiratoires et les concentrations de polluants atmosphériques du jour précédent.
- Pollution de l'air intérieur —
 Une aération et un entretien
 insuffisants des bâtiments peuvent
 provoquer l'accumulation de
 contaminants de l'air intérieur.
 Selon le type de contaminants
 présents et leur concentration,
 des problèmes de qualité de l'air
 peuvent se poser, par exemple, le
 syndrome des bâtiments malsains.
- Rayonnement ultraviolet
 (UV) Le rayonnement ultraviolet est l'une des principales causes de cancer de la peau au Canada. En 1995, par exemple, plus de 55 000 personnes en ont présenté différentes formes.

 L'incidence du mélanome malin (type de cancer de la peau mortel) a d'ailleurs doublé au cours des quinze dernières années.
- Réchauffement du globe Depuis 1895, les températures ont augmenté de 0,5 degré Celsius sur la planète. Qui plus est, des modèles climatiques donnent à croire qu'elles augmenteront encore d'environ 0,3 degré Celsius par décennie pendant les cent prochaines années. Un réchauffement planétaire de cette ampleur pourrait avoir d'énormes effets sur l'environnement et la santé, par exemple, l'inondation des zones littorales un peu partout, l'intensification des phénomènes météorologiques violents et la migration vers le nord de maladies tropicales.

L'eau

■ Micro-organismes dans l'eau potable — En 1993, plus de 200 personnes ont été malades à la suite d'une poussée de cryptosporidiose dans la région de Kitchener-Waterloo, en Ontario. D'autres cas ont ensuite été signalés à Collingwood, en Ontario, et à Kelowna, en Colombie-Britannique, touchant près de

- 15 000 personnes. Les symptômes de cette maladie, causée par le parasite *Cryptosporidium*, sont la diarrhée, des crampes abdominales ou une légère fièvre et elle peut être mortelle chez les sujets immunodéprimés.
- Sous-produits de désinfection de l'eau Le chlore constitue un moyen simple, efficace et pourtant relativement peu coûteux de détruire les micro-organismes nocifs contenus dans l'eau du robinet, bien qu'il puisse générer des sousproduits potentiellement nocifs, comme les THM, que l'on a associés à certaines formes de cancer.

Les aliments

- Contamination bactérienne La contamination bactérienne d'origine alimentaire est responsable de plus de 10 000 cas de maladies liées à l'alimentation signalés au Canada chaque année, et les autorités sanitaires estiment que pour chaque cas signalé, il peut se produire bon nombre d'incidents passés sous silence. Les principales causes de maladies d'origine alimentaire sont les bactéries Salmonella, Campylobacter et Escherichia coli (E. coli), qui sont souvent présentes dans les produits à base de viande
- Perturbateurs endocriniens On sait que certains polluants d'origine naturelle et synthétique sont néfastes pour la faune parce qu'ils perturbent le système endocrinien (hormonal). Le lien a été établi entre, d'une part, l'exposition en milieu de travail à de fortes concentrations de perturbateurs endocriniens et, d'autre part, des numérations peu élevées de spermatozoïdes, la diminution de la fécondité et l'altération de l'appareil reproducteur. Cependant, il reste à déterminer si ces substances peuvent entraîner des effets nocifs aux concentrations enregistrées dans notre environnement.

Le sol

■ **Plomb** — Les maisons d'un certain âge constituent une source éventuelle de poussière de peinture à

base de plomb et de sol contaminé par le plomb. On associe les taux élevés de plombémie à des troubles du comportement et du développement chez les enfants, et on leur attribue des effets néfastes sur la reproduction chez les adultes. Pour l'évaluation du nombre d'enfants au sujet desquels il pourrait y avoir lieu de s'inquiéter, on a présumé que de 5 à 10 p. 100 des enfants vivant en milieu urbain auraient plus de plomb dans le sang que la dose minimale (10 µg/dl) produisant des effets nocifs observés.

Le milieu bâti

- Accidents Ce sont les accidents et non la maladie qui constituent la principale cause de décès parmi les nourrissons et les jeunes de moins de 14 ans. Chaque année, environ 1 000 enfants meurent des suites d'un accident. Les accidents de la circulation provoquent le plus grand nombre de décès par accident dans ce groupe d'âge.
- Les effets de l'automobile Les gaz d'échappement des véhicules automobiles constituent la plus importante source de pollution atmosphérique. On peut attribuer aux seules automobiles 10 p. 100 de toutes les émissions d'oxyde de carbone au Canada.

Enjeux : développement durable et hygiène du milieu

La création d'une société viable, autrement dit l'adhésion au concept du développement durable, est sans doute l'enjeu dont dépendent le maintien de notre santé à long terme et l'hygiène de notre milieu. Le développement durable est une forme de développement visant la satisfaction des besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. C'est une vision de développement assurant un équilibre entre objectifs socioéconomiques, environnement et santé. Selon cette notion, le développement est essentiel à la satisfaction des besoins de l'être humain et à l'amélioration de la

qualité de vie, mais il doit reposer sur l'utilisation de toutes nos précieuses ressources naturelles, humaines et économiques, de manière efficiente et respectueuse de l'environnement.

Les initiatives décrites ci-dessous, instaurées à Santé Canada ou dans l'ensemble de l'administration fédérale, visent à promouvoir la santé dans le contexte du développement durable et à assurer l'application du concept de développement durable dans une perspective globale.

Santé Canada : promouvoir la santé au Canada

En décembre 1990, l'administration fédérale rendait public le Plan vert, un cadre devant orienter l'évolution vers le développement durable au Canada. Le Plan d'action sur la santé et l'environnement (PASE) était l'apport de Santé Canada au Plan vert. Il visait à établir un lien vital entre la santé et l'environnement. Le PASE a été instauré en avril 1992 et a été en vigueur pendant cinq ans.

La stratégie du PASE consistait en une série d'initiatives visant à déceler les contaminants de l'environnement, à étudier leurs effets sur la santé de la population canadienne ainsi qu'à prendre des mesures préventives ou correctives quant aux risques pour la santé associés aux contaminants. Une aide financière était prévue dans le cadre du PASE pour les activités suivantes : surveiller la qualité de l'air, de l'eau et des aliments; assurer le respect des normes de sécurité; améliorer les règlements existants; élaborer de nouvelles mesures réglementaires pour prévenir ou réduire la pollution. Il visait également à favoriser les initiatives individuelles, collectives et internationales pour promouvoir la santé.

Santé Canada poursuit le travail entrepris dans le cadre du PASE, principalement grâce à Santé et Environnement, un programme instauré par la Direction générale de la protection de la santé et la Direction générale des services et de la promotion de la santé du Ministère. Le programme Santé et Environnement vise à réduire les risques pour la santé



qui sont d'origine environnementale ainsi qu'à définir les problèmes nouveaux ou les pistes nouvelles en matière d'hygiène du milieu et à en assurer la gestion. Les quatre priorités du programme sont les suivantes :

- surveillance des substances toxiques présentes dans l'environnement;
- évaluation et gestion biorégionales des effets sur la santé:
- surveillance des maladies liées à l'environnement et lutte contre ces maladies;
- promotion de la santé de la population.

Pour mieux atteindre les objectifs en matière de gestion du risque, le programme Santé et Environnement a recours à diverses approches, y compris science, législation, action communautaire et marketing social, ainsi qu'à des partenariats avec d'autres ministères, organismes et organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé.

Santé Canada poursuit des initiatives visant directement la santé des Autochtones : Programme de la qualité de l'eau potable pour les Autochtones, projet EAGLE (Effets de l'environnement des Grands Lacs sur les Autochtones) et Initiative sur la pollution dans le Nord et l'Arctique. Ces initiatives ne font pas partie officiellement du programme Santé et Environnement, mais elles visent des objectifs semblables.

Projet de loi C-83 : Loi modifiant la *Loi sur le vérificateur général*

La Loi sur le vérificateur général fédérale a été modifiée en 1995 afin de promouvoir et d'appuver le développement durable dans le contexte des questions touchant la santé et l'environnement. En vertu du projet de loi C-83, tous les ministères fédéraux doivent élaborer, d'ici décembre 1997, une stratégie de développement durable sous forme de plans d'action définissant des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme relativement à des activités favorisant le développement durable. Le projet de loi C-83 a été adopté afin que les préoccupations environnementales soient prises en considération dans les rapports annuels que le vérificateur général présente à la Chambre des communes.

Un Guide de l'écogouvernement a été élaboré dans le but d'aider les ministères à énoncer leurs stratégies. Un certain nombre d'objectifs principaux y sont énumérés : conserver nos ressources naturelles au moyen d'emplois, de collectivités et d'industries viables; protéger la santé de la population et des écosystèmes au Canada; préserver l'équité (entre générations actuelles et futures et entre riches et pauvres); maintenir notre qualité de vie et notre bien-être; et respecter nos obligations internationales dans les enjeux mondiaux liés à l'environnement.